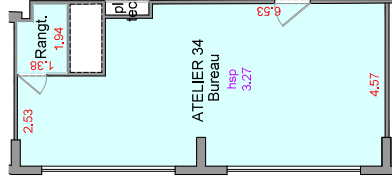
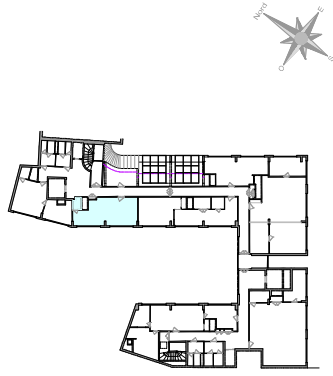


PLAN DE SITUATION



NOTA

- Le fond de plan et les cotes indiqués sur ce plan sont issus du relevé effectué sur site par le cabinet R.H.P. géomètres-experts associés les 5, 6 et 8 décembre 2022.
- Le présent document ne peut servir que pour l'usage pour lequel il a été réalisé. Tout autre utilisation ne pourrait engager la responsabilité du cabinet R.H.P.



VILLE DE PARIS
12ème arrondissement

8 passage Brûlon
1 place Léo Ferré

SURFACES UTILES

3ème Étage ESI : 214608P4028 – Atelier n°34			
Désignation	Surface utile m²	Surface annexe m²	
Bureau	41,20		
Rangement	2,50		
TOTAL	A= 43,70	B= 0,00	

Mesurage effectué les 5, 6 et 8 décembre 2022.

Définition de la surface utile :
La surface utile d'un local est la surface de plancher construite après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cage d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.

Cabinet ROULLEAU - HUCK - PLOMON
Géomètres-Experts associés
17bis rue Joseph de Maistre - 75018 PARIS
Tél : 0 155 799 799 - Fax : 0 155 799 798

Fichier : 2134S005040 R+3